

Bureau Fédéral

Réunion du 19 juin 2020 en visioconférence

Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président.
Mmes Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER.
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER et Alain SALMON

Invités : Mmes Magali FERRIER et Carole FORCE
MM. Alain BERAL et Paul-André TRAMIER

Assistent : Mmes Amélie MOINE, Catherine BARRAUD et Léa DUMAS
MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS

N°	Annexes
1	Annexe 01 – 2020-06-19 BF PSF - FFBB2024 Présentation des Plans - Point à date
2	Annexe 02 – 2020-06-19 BF Présentation point étape V2 CGU
3	Annexe 03 – 2020-06-19 BF Evaluation PSF 2020 V3 TBE
4	Annexe 04 – 2020-06-19 BF 1-LFB Point général HNv3
5	Annexe 05 – 2020-06-12 NM1 Dossier Engagement clubs NM1 - Lettre d'intention d'accéder à la PRO B VFIN
6	Annexe 06 – 2020-06-19 BF Secrétaire Général V5 TBE
7	Annexe 07 – 2020-06-19 2-PFE-FORMATION-Points BF - V1
8	Annexe 08 – 2020-06-19 BF-PFE-OFFICIELS - Liste des Arbitres CF-Observateurs CF - OTM HN - Quotas de Stagiaires Fédéraux - JPR - PFF à fournir - saison 2020-2021
9	Annexe 09 – 2020-06-19 BF 5-CFC Point Général Délégation Compétitions et Vivre Ensemble - V1 ASN
10	Annexe 10 – 2020-06-19 BF 5-CFC Engagements en Championnats de France U15 Elite et U18 Elite (Saison 2020-2021) - V1 ASN
11	Annexe 11 – 2020-06-19 BF 5-CFC Formules de Coupes de France (Saison 2020-2021) - V2 ASN
12	Annexe 12 – 2020-06-19 BF 5-CFC Modifications règlementaires (Saison 2020-2021) - V1 ASN
13	Annexe 13 – 2020-06-19 BF 5-CFC Pack Entreprise V2 ter JPS
14	Annexe 14 – 2020-06-19 5 BF VxE Process Labellisation VxE - V5
15	Annexe 15 – 2020-04-30 5 VxE Micro Basket présentation VFIN
16	Annexe 16 – 2020-06-19 5 BF Labels BS du 21-03-20 au 10-06-20 VFin
17	Annexe 17 – 2020-06-19 BF présentation prépa mentale

18	Annexe 18 – 2020-06-19 BF 4-RAJ Point a date V4 GNN
19	Annexe 19 – 2020-06-19 BF 4-CFE Modifications Règlementaires - V2DHO
20	Annexe 20 – 2020-06-19 BF 4-CDC Demande d'affiliations - V4DHO
21	Annexe 21 – 2020-06-19 BF 4 CDC Homologation CTC 2020 V5SDT
22	Annexe 22 – 2020-06-19 BF 4-CMJ Présentation application Jeunesse JAP - V3 SDT
23	Annexe 23 – 2020-19-06-BF-7-Modalités de qualification Open de France 2020-NLA-V1
24	Annexe 24 – 2020-19-06-BF-7-Modifications réglementaires Open de France et Opens Plus-NLA-V1
25	Annexe 25 – Liste des arbitres HN

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT :

Les pratiques alternatives et individuelles de basketball sont désormais autorisées, mais le contact reste toujours interdit, avec une évolution très probable à compter du 22 juin. La fédération est en attente de l'autorisation de la reprise des compétitions (la fédération se bat, au sein d'un collectif des sports collectifs, pour cette reprise), il est donc difficile aujourd'hui d'établir les calendriers ; en attendant, les événements prévus en juillet restent annulés, en espérant la tenue de certains en août.

A ce jour, la plupart des collectivités ne sont pas prêtes à mettre à disposition leurs équipements sportifs, de nombreux clubs rencontrent ou rencontreront des problèmes de disponibilité de salles. Une concertation est en cours avec les différents réseaux des collectivités territoriales.

Alain BERAL interviendra un peu plus tard pour faire un point sur la situation de la LNB et de ses clubs. Les sportifs professionnels ont été autorisés à reprendre leurs entraînements en suivant un protocole précis. On peut imaginer une reprise de la compétition avec des tests afin de confirmer que les joueurs et entraîneurs puissent participer. Se pose la question de la prise en charge financière des tests ; La LNB se prépare à différents scénarii en cas d'arrêt des championnats en cours de saison ; la fédération doit en faire de même pour les championnats fédéraux et inviter ligues et comités à intégrer ces scénarii dans leurs propres championnats.

2. Présidence

a. Point au national et à l'international, dont COVID-19

Jean-Pierre SIUTAT :

Le Comité Exécutif de la FIBA s'est déroulé le vendredi 12 juin et le Bureau FIBA Europe le lundi 15 juin. Il en dresse le bilan :

- Annulation des championnats du monde U17 masculins et féminins ;
- Pas d'information sur le TQO et les compétitions 3x3 ;
- Équipes nationales : la possibilité de ne pas pouvoir organiser les fenêtres de qualification de l'Eurobasket a été envisagée (fenêtres prévues en novembre 2020 et février 2021) ; Il est proposé de jouer la fenêtre de novembre à huit-clos si besoin. Si la fenêtre de février ne pouvait avoir lieu, il est proposé que :
 - Pour les équipes féminines, la qualification à l'Eurobasket féminin 2021 se ferait en fonction du ranking FIBA ; l'Équipe de France, déjà qualifiée, n'est pas concernée,
 - Pour les équipes masculines, le scénario envisage une fenêtre entre le TQO (29 juin au 4 juillet) et les Jeux Olympiques. Ainsi, certaines équipes feront le TQO, les qualifications à l'Eurobasket 2022 et les Jeux Olympiques. Si l'Équipe de France n'est pas concernée par le TQO, elle l'est par les matches de qualification et les JO,
- Compétitions de clubs : les projets de Final 8 prévus pour terminer la saison dernière (ELW, ECW, FEC) sont abandonnés ; deux scénarii de formats de compétitions :
 - Démarrage en septembre, quitte à organiser les rencontres à huis-clos, et les compétitions peuvent aller jusqu'au bout,
 - Démarrage retardé au plus tard mi-janvier,

- Scénario choisi au plus tard lors des tirages au sort de ces compétitions (début août).

Sur le plan national, les sports de contact (sports collectifs et sports de combat) sont toujours interdits, sauf pratiques alternatives, via un guide édité par le Ministère des Sports ; ligues, comités et clubs peuvent encadrer des entraînements en extérieur avec des exercices sans contact. A présent, les entraînements peuvent se dérouler en intérieur, là où les salles seront disponibles.

Lors de sa réunion du 22 mai, le Bureau Fédéral a rendu obligatoire le certificat médical pour toute prise ou renouvellement de licence ; certains licenciés ont fait part du refus de médecins à délivrer le CACI. Le Conseil de l'Ordre National des Médecins a également écrit à la Fédération. La décision du Bureau Fédéral a été prise en accord avec la Commission Médicale Fédérale mais aussi après consultation de celles des fédérations du volley et du handball qui ont pris la même décision. Jean-Pierre SIUTAT demande si le Bureau Fédéral souhaite maintenir sa position. Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral confirme sa volonté de demander un certificat médical obligatoire pour tout renouvellement de licence

Alain BERAL fait un point sur la situation en LNB.

- Suite à l'Assemblée Générale, la Jeep Elite reprendra la dernière semaine de septembre, la Pro B à la mi-septembre ; le calendrier va être très serré ;
- 9 équipes participeront à des compétitions européennes : 4 en Eurocup, 4 en BCL et 1 en Euroleague ; l'Eurocup et l'Euroleague joueront pendant le All Star Game LNB ;
- Un Comité Sanitaire est en cours de création ; ce dernier sera actif tout l'été afin de préparer la saison ; différents scénarii seront envisagés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire ;
- Situation économique : le budget de la saison 2020-2021 sera inférieur à celui de cette saison mais il sera équilibré grâce à la signature de nouveaux partenariats. La Ligue se rééquilibrera en conséquence ; les clubs de LNB, s'ils ont souffert suite à la crise sanitaire, restent solides financièrement ; de nombreux clubs européens sont en grande difficulté financière (exemple de l'Allemagne où six équipes de première division ont demandé à être reléguées en division inférieure) ; de plus, beaucoup de joueurs américains ou étrangers évoluant dans des championnats en Europe de l'Est craignent de ne pas être payés ;
- Suite à la demande des clubs, création d'un groupe de travail concernant le nombre de joueurs étrangers dans les compétitions ; le but étant de faire jouer davantage de jeunes issus des centres de formation ;
- Souhait des clubs de travailler sur une refonte des championnats de Jeep Elite et Pro B ; ces propositions seront étudiées avant le 30 juin ;
- Évolution des labels afin de professionnaliser les clubs ;
- Souhaite devenir leader du numérique du sport professionnel ; investissement massif sur différents projets dont la mise en œuvre a été accélérée par la crise actuelle ;
- Saison prochaine : davantage de matches diffusés à la télévision, commentés et en clair ; la Ligue a une volonté d'exposition de la Jeep Elite et de la Pro B.

Il réaffirme la volonté de la LNB d'être partenaire de la fédération pour construire le basket de demain.

i. Informations Quartiers d'été et Fondation du Sport Français

Jean-Pierre SIUTAT :

Les Quartiers d'été font partie des nouvelles activités pour lesquelles la fédération a été sollicitée ; information relayée sur les territoires, pour les structures qui souhaitent participer.

La Fondation du Sport Français a mis en place la plateforme [soutienstonclub](#) permettant aux mécènes ou particuliers de soutenir financièrement leurs clubs.

ii. Situation du Comité 10/52

Le comité départemental d'Aube-Haute Marne était en difficulté financière et a bénéficié d'un prêt de la Fédération, dont les échéances de remboursement ont toujours été respectées.

La Fédération a reçu un courrier dans lesquels la gestion financière du Comité était critiquée.

Il est demandé au Bureau Fédéral de lancer un audit financier du Comité.

Jean-Pierre HUNCKLER précise que le Comité a bénéficié d'avances financières pour les événements qu'il organisait et la Fédération a toujours été remboursée.

Jean-Pierre SIUTAT souligne que Jacques DOMONT est souvent volontaire pour accueillir des événements fédéraux ou des équipes de France. Cet audit pourrait permettre de rassurer les différents acteurs.

René KIRSCH ajoute que la Commission des Finances pourra fournir le bilan financier du Comité.

Le Bureau Fédéral valide la mise en œuvre de l'audit financier du comité départemental d'Aube-Haute Marne

a. PSF 2020-2024 = FFBB 2024

Jean-Pierre SIUTAT présente la dernière version du plan PSF 2020-2024 (voir l'annexe 1). Les changements par rapport à la dernière version figurent en rouge.

iii. Plan formation 2024 – Note de cadrage

Christian AUGER annonce que l'épidémie de COVID a poussé la Fédération à mettre en place une nouvelle offre de communication et de formation à distance via des podcast ou chaînes YouTube (voir la suite de l'annexe 1). L'INFBB ayant été consolidé, le CFA mis en place et les IRFBB étant installés, l'objectif est à présent de monter en puissance en développant des contenus à destination des acteurs des différentes familles de licences et moderniser nos procédures en proposant davantage de contenus dématérialisés.

Mathieu SOUCHOIS précise que certaines compétences sont transférables à d'autres champs professionnels que le basketball (management, gestion de projet, connaissance des publics...) et pourraient être proposées à des acteurs qui ne font pas partie de notre réseau. Cela permettrait à la Fédération de développer son image de marque de structure formatrice.

iv. Plan Officiels 2024 – Mise en place du Groupe de Travail

Jean-Pierre SIUTAT propose le groupe de travail du Plan Officiels 2024 (voir la suite de l'annexe 1), certaines personnes ayant travaillé sur le séminaire Arbitrage du mois d'avril dernier.

Validation de la composition du groupe de travail par le Bureau Fédéral

v. Plan Professionnalisation 2024

Matthieu LACHENAUD sera la ressource opérationnelle sur ce dossier.

vi. Plan Qualité 2024

Jean-Pierre SIUTAT propose que Luc VALETTE en soit pilote et que Marie HOEL, déjà en charge de l'évaluation des politiques fédérales, en soit la ressource opérationnelle. Il présente ensuite le reste du groupe de travail (voir la suite de l'annexe 1)

Validation de la composition du groupe de travail par le Bureau Fédéral

vii. Plan Territoires 2024

Gérald NIVELON et Pierre DEPETRIS animaient déjà les deux groupes de travail (ruralité et métropole) ; Najib CHAJIDDINE sera la ressource opérationnelle sur ce dossier. Il est proposé de réactiver la réflexion.

Un calendrier sera établi et présenté au Comité Directeur du 4 juillet.

Validation du Bureau Fédéral

b. ANS – PSF 2020

viii. Version 1 des évaluations des Clubs, Comités et Liges

Jean-Pierre SIUTAT remercie et félicite les ressources qui ont travaillé sur ce dossier. Partant d'une feuille blanche, cela représente beaucoup de travail.

Cathy GISCOU remercie les membres de la Commission Fédérale, les commissions régionales et toute l'équipe pour leur travail sur ce dossier. Elle présente ensuite un point étape du Projet Sportif Fédéral 2020 (voir l'annexe 2).

Une évaluation du temps passé sur ce dossier sera effectuée.

ix. Orientations pour la phase 2 de l'évaluation

Christian AUGER fait un rappel de la phase 1 de l'évaluation (voir l'annexe 3) ; cette phase a concerné 563 clubs traités par les Sous-Commissions régionales ; les demandes des Liges et Comités ont été traitées par la Fédération ; toutes les ligues et tous les comités, à l'exception d'un seul, ont déposé un dossier.

Présentation des orientations pour la phase 2 de l'évaluation (voir la suite de l'annexe 3).

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral souhaite, pour cette année, suite à la situation exceptionnelle, privilégier les clubs qui étaient proches de la cible. Le reste des subventions sera attribué au cas par cas selon l'historique des financements du CNDS.

Les 25 et 26 juin se dérouleront douze réunions d'une heure par ligue.

Il est proposé une répartition de l'enveloppe dédiée aux ligues et comités en maintenant l'enveloppe des ligues, soit 36.50% de l'enveloppe pour les ligues et 63.50% pour les comités (voir la suite de l'annexe 3)

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

Présentation de la phase 2 pour les ligues (voir la suite de l'annexe 3) ; pour l'attribution des financements, le critère principal sera le financement perçu l'année précédente.

Présentation de la phase 2 pour les comités (voir la suite de l'annexe 3).

Concernant les régions ultra marines (enveloppes isolées), les mêmes principes de fonctionnement seront appliqués. Leur évaluation fera l'objet d'une réunion ultérieure.

x. Calendrier des travaux et questions

Cathy GISCOU rappelle que les 25 et 26 juin se tiendront des réunions concernant l'évaluation des clubs région par région ; deux autres réunions sont prévues pour l'évaluation des ligues et des comités. Le tableau définitif avec les différentes propositions d'attributions des subventions sera présenté aux prochains Bureau Fédéral et Comité Directeur.

Christian AUGER signale qu'une fois ces montants validés, ils seront transmis aux commissions régionales qui devront saisir les montants dans le logiciel dédié. Tout sera ensuite vérifié puis transmis à l'ANS le 12 juillet pour validation.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite que la démarche soit expliquée aux structures, via une visio conférence après le Comité Directeur du 4 juillet.

Gérald NIVELON propose donc que ce point soit ajouté à la présentation qui sera faite en Comité Directeur, incluant le temps passé sur ce dossier.

Paul MERLIOT signale qu'en 2018 des ligues n'étaient pas fusionnées, il demande donc si, dans le calcul de l'historique des subventions accordées aux nouvelles ligues, le total des subventions perçues par les anciennes ligues qui la composent sera réalisé ?

Gérald NIVELON lui confirme que ce sera bien le cas.

Jean-Pierre SIUTAT ajoute que les sommes attribuées cette année au titre de l'historique pour cette année seront perdues l'année prochaine, il faudra donc que les structures soient actives suivant la commande politique fédérale. Il confirme que communication sera faite aux Ligues et Comités du montant théoriquement obtenu, sans tenir compte de l'historique.

3. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Philippe LEGNAME :

S'est tenue la veille une réunion du groupe de travail LFB 2024 avec le représentant des clubs de Ligue Féminine, le syndicat des entraîneurs et le syndicat des joueurs. L'objet de la réunion était de travailler sur le calendrier de la LFB pour la saison 2020-2021 et d'étudier les différents scénarii qui peuvent se produire à la reprise. Concernant le calendrier, il a été demandé :

- Qu'il y ait 8 à 10 semaines entre la reprise de l'entraînement et les premiers matches de championnat. La reprise aurait donc lieu le samedi 26 septembre au lieu du samedi 19.
- Le report de la 14^{ème} journée de championnat au 22 décembre au lieu du 3 janvier. La reprise après la trêve de Noël aurait lieu le samedi 9 janvier.
- Report de la Finale de Coupe de France Féminine au vendredi 18 septembre au lieu du mercredi 16 septembre. Au cours de cette journée aura lieu le Media Day de la Ligue Féminine.

Validation de ces modifications de calendrier par le Bureau Fédéral

Il propose ensuite les nombres de représentants à l'Assemblée Générale, au Comité Directeur et au Bureau de la LFB dans le cadre de la nouvelle gouvernance de la LFB (voir l'annexe 4).

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

Une réunion est prévue le jeudi 25 juin pour étudier différents scénarii de reprise.

b. NM1 – Dossier d'engagement

Il rappelle ensuite le cahier des charges pour l'accession en Pro B (voir la suite de l'annexe 4).

Il propose que pour la saison 2020-2021 la lettre d'intention soit fournie au 1^{er} septembre, puis qu'elle soit jointe au dossier d'engagement en NM1 pour les saisons suivantes

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

Philippe LEGNAME présente ensuite la lettre type d'intention d'accéder en Pro B (voir l'annexe 5)

Validation du document par le Bureau Fédéral

Ce document pourra être communiqué aux clubs dès la semaine prochaine.

c. Protocole Sport Pro – version légèrement corrigée suite aux observations du secteur féminin

Validation du protocole par le Bureau Fédéral

d. Modifications règlementaires HNO

Paul MERLIOT propose des modifications règlementaires :

- Les arbitres de Jeep Elite seront évalués en Jeep élite et en Pro B
- Les arbitres de Pro B seront évalués en Pro B et en Ligue Féminine
- Mise en place d'observation et d'évaluation vidéo en Ligue Féminine

Validation des propositions par le Bureau Fédéral

Un projet de création d'un syndicat des arbitres HN : il est demandé d'organiser une réunion afin d'avoir des précisions sur les statuts.

4. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER :

La semaine prochaine, travail, avec Pascal GOUDAIL et Alain CONTENSOUX, sur la clôture des comptes et le budget prévisionnel 2020-2021 ; chaque pôle doit fournir des budgets prévisionnels réduits de 10% pour la saison prochaine ; ce budget a pour but d'assurer la continuité de la politique fédérale et le maintien du personnel de la fédération. Comme à son habitude, le budget sera fait en fonction des produits et la fédération ne dépensera pas plus que ce qu'elle a ; donc un budget serré, quitte à l'ouvrir un peu en cours de saison si c'est possible.

Il a été demandé à Pascal GOUDAIL et Alain CONTENSOUX de travailler à la souscription d'un relais trésorerie de 4 millions d'euros à taux 0, financé et garanti à 90% par l'État mis en place dans le cadre de la crise liée au COVID ; le but est de garantir la trésorerie de la Fédération dans sa gestion courante ; la somme serait placée sur un compte bancaire dédié. Pendant un an. Soit la somme empruntée n'a pas été utilisée d'ici là et elle sera rendue, soit un échéancier sur 5 ans sera mis en place sur ce qui a été utilisé.

La banque ayant donné un accord de principe, il est demandé au Bureau Fédéral la validation de la souscription de cet emprunt ; cet emprunt étant un acte de gestion et non d'endettement, le Trésorier propose au Bureau Fédéral de valider le recours à cette aide exceptionnelle.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

b. Contrat d'assurance

Jean-Pierre HUNCKLER annonce que, suite à l'épidémie de COVID, l'appel de mise en concurrence pour le contrat d'assurance a été suspendu. Le contrat actuel sera, suite à l'accord de l'assureur fédéral, exceptionnellement prorogé d'un an. Le calendrier de la nouvelle procédure de mise en concurrence sera prochainement établi. Un courrier d'information sera envoyé au Ministère des Sports en ce sens.

5. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE :

Si la plupart des Assemblées Générales de comités départementaux se tient à la rentrée, certaines sont organisées avant les vacances.

Une réunion de travail e-marque V2 est prévue le 22 juin afin de déterminer une date de mise en service et les compétitions qui seront concernées.

b. Projet Licences – Point de situation

Point de situation sur le projet Licences (voir l'annexe 6) : les clubs essaient d'enregistrer un maximum de licences dans les meilleurs délais ; travail important d'assistance effectué au niveau des clubs, des ligues, des comités et de la fédération.

c. Étude sur l'adaptation de nos fonctionnements politiques (gouvernance et concertation) suite à la crise sanitaire

Thierry BALESTRIERE présente une étude sur la façon dont la fédération a adapté son fonctionnement en matière de gouvernance et de concertation suite à la crise sanitaire (voir la suite de l'annexe 6).

Une discussion s'engage sur l'utilisation de la visio-conférence pour l'organisation future des réunions des commissions, du Bureau Fédéral et du Comité Directeur.

Il en ressort une volonté de maintenir des réunions en présentiel afin de conserver un lien avec les différents participants, tout en utilisant ces nouveaux outils afin de toucher de nouveaux dirigeants éloignés de l'Île de France, qui souhaiteraient s'impliquer au sein de commissions fédérales. De plus, ces outils peuvent servir à travailler de façon informelle sur différents dossiers. Une présentation des évolutions proposées sera faite au Comité Directeur de juillet, pour une mise en œuvre la saison prochaine.

6. Délégation Formation & Emploi

a. Point général

Christian AUGER fait un point sur les différents dossiers de la Délégation Formation et Emploi (voir l'annexe 7).

- La majorité des demandes de Services Civiques concernent les clubs ; l'Agence du Service Civique souhaite avoir 50% de demandes émanant des clubs et 50% des ligues et comités ; suite à de mauvaises pratiques de certains clubs la saison précédente, la fédération est surveillée par l'Agence. Le Bureau Fédéral souhaite que les ligues et comités soient relancées sur ce dossier, peu d'entre eux s'étant manifestés. De plus, un bilan sera présenté lors du Comité Directeur du 4 juillet ;
- Actualisation de la mallette arbitre club (voir la suite de l'annexe 7) et modification de membres d'Équipes Régionales d'Officiels :
 - Responsable Formation des arbitres - ARA : Denis JOUENNE
 - Responsable Évaluation des arbitres - ARA : Philippe MESTRE
 - Responsable Formation/Évaluation des arbitres OTM - ARA : Virginie USCLADE

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral
--

Matthieu SOUCHOIS présente ensuite la fourchette des tarifs des Brevets Fédéraux et les conditions de délégation des formations à des opérateurs de formation (voir la suite de l'annexe 7).

b. Concertation campagne emploi/apprentissage ANS 2020

Christian AUGER rappelle que jusqu'au 1^{er} janvier 2021, les aides à l'emploi (anciennement aides sport plan emploi du CNDS) sont gérées par les Directions Régionales Jeunesse et Sport. Certaines d'entre elles se sont rapprochées de la Fédération pour prendre son avis sur les demandes de création ou consolidation de postes.

A ce jour, la fédération a été contactée par les DR de Bretagne, Normandie et Île de France. Ces trois demandes concernent uniquement des demandes de ligues.

Matthieu SOUCHOIS présente les trois demandes :

- Pour l'Île de France, consolidation de trois postes au sein de la ligue. La fiche de la DR contenait un avis favorable pour deux d'entre eux (consolidation du poste du CTO et d'un

poste d'éducateur sportif sur un pôle espoir) mais un avis réservé était émis pour le poste de Directeur Territorial car ce poste était déjà pérennisé sur une structure saine financièrement

Christian AUGER n'a pas participé aux délibérations.

Validation de la demande par le Bureau Fédéral

- Pour la Bretagne, création d'un poste au sein de la ligue mêlant des tâches administratives et pédagogiques liées au développement de l'offre de formation dans l'IRFBB. La fiche de poste est équilibrée dans les missions et le profil du candidat respecte le niveau de qualification requis

Validation de la demande par le Bureau Fédéral

- Pour la Normandie, création d'un poste pour lequel le salarié a été recruté en janvier 2001. Il s'agit d'un poste mixte avec des missions allant de l'administratif à l'encadrement technique de jeunes joueurs sur de la sélection ou de la détection ou des interventions pédagogiques lors de formations de techniciens ou encore des actions de développement. Ce poste apparaît nécessaire dans l'organisation générale de la ligue, cependant, quelques interrogations se posent sur le profil du salarié en poste dont le niveau de qualification relève d'un CQP. Il propose que ce poste soit soutenu mais accompagné d'un plan de formation.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

c. Validation des listes Arbitres Championnat de France et OTM HN

Christian AUGER propose une liste des arbitres, observateurs de Championnat de France et OTM Haut-Niveau pour la saison 2020-2021 (voir l'annexe 8).

Validation de la liste par le Bureau Fédéral

Pour les missions d'Observateurs réalisées par des CTO, le Bureau Fédéral souhaite que l'accord de l'employeur soit demandé.

7. Délégation Compétitions & Vivre Ensemble

a. Point général

Alain SALMON fait un point sur les engagements pour la saison 2020-2021 et sur les dettes des clubs (voir l'annexe 9). Il présente ensuite les répartiteurs arbitres fédéraux/nationaux, les répartiteurs OTM Haut Niveau et les référents statisticiens pour la saison prochaine (voir la suite de l'annexe 9).

Yannick OLIVIER fait ensuite un tour d'horizon des différents dossiers de la Commission Vivre Ensemble (voir la suite de l'Annexe 9). Il informe le Bureau Fédéral qu'il a représenté la FFBB à l'Assemblée Générale du Comité Paralympique Sportif Français qui s'est tenue le 9 juin dernier en visio-conférence.

b. Commission des Compétitions

i. Engagements en Championnats de France U15 Elite et U18 Elite (Saison 2020-2021)

Alain SALMON remercie les Ligues Régionales pour leur travail sur ce dossier. Il rappelle que le processus d'attribution des places en Championnat de France U15 Elite et U18 Elite a été légèrement modifié cette saison. En effet, les clubs souhaitant postuler pour une place en Championnat de France U15 Elite et/ou U18 Elite devaient tout d'abord déposer une pré-candidature auprès de la Commission Fédérale des Compétitions. Sur la base de ces pré-candidatures, les Ligues Régionales devaient ensuite fournir un classement motivé des équipes retenues et non-retenues à la Commission Fédérale des Compétitions.

Il est rappelé que ces classements se font en collaboration entre la direction technique nationale et les ligues régionales sur la base d'un cahier des charges et l'appréciation de critères sportifs propres à la politique fédérale nationale de détection et de formation des futures élites.

Il présente ensuite la liste des équipes proposées par les ligues régionales pour participer au Championnat de France Nationale Féminine U15 Elite (voir l'annexe 10).

Concernant la Ligue Régionale PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR, en Nationale Féminine U15 Elite, deux candidatures sont proches : CAVIGAL NICE BASKET 06 que la ligue propose d'engager et STADE LAURENTIN BASKET/OLYMPIQUE CARROS BASKET (CTC C.B.S.L.06), engagé les deux saisons précédentes, suite, notamment, au désengagement du club de CAVIGAL NICE BASKET 06. Après étude du classement motivé établi par la Ligue Régionale par la Direction Technique Nationale, Alain CONTENSOUX confirme la position de la DTN en faveur de l'encadrement du STADE LAURENTIN BASKET/ OLYMPIQUE CARROS BASKET (CTC C.B.S.L.06), cette inter-équipe qui a fourni de très bons résultats lors des deux saisons précédentes. Une discussion s'engage.

Stéphanie PIOGER et Gérald NIVELON n'ont pas participé aux délibérations.

Le Bureau Fédéral valide les listes proposées par les ligues régionales en Championnat de France Nationale Féminine U15 Elite, à l'exception de celle de la Ligue Régionale PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR pour laquelle le Bureau Fédéral souhaite suivre l'avis de la Direction Technique Nationale et qualifier STADE LAURENTIN BASKET/ OLYMPIQUE CARROS BASKET (CTC C.B.S.L.06) en lieu et place du CAVIGAL NICE BASKET 06

Alain SALMON ajoute qu'il a mis en place au sein de la ligue de Nouvelle Aquitaine un processus d'étude et de notation des équipes. Il mettra cet outil à disposition des ligues qui le souhaitent.

Il présente ensuite la liste des équipes proposées par les ligues pour participer aux championnats de France NM U18 Elite/NM U15 Elite/NF U18 Elite (voir la suite de l'annexe 10).

Stéphanie PIOGER et Gérald NIVELON n'ont pas participé aux délibérations.

Validation des listes proposées par le Bureau Fédéral

ii. Formules des Coupes de France (Saison 2020-2021)

Alain SALMON présente les formules des Coupes de France pour la saison 2020-2021 (Voir l'annexe 11)

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

iii. Modifications Règlementaires (Saison 2020-2021)

Il propose ensuite des modifications règlementaires pour la saison 2020-2021 relatives aux frais des officiels (voir l'annexe 12).

Validation des modifications règlementaires par le Bureau Fédéral

iv. Pack Entreprise – Présentation

Alain SALMON fait une présentation du Pack Entreprise (voir l'annexe 13).

Une réunion de travail avec la participation de Jean-Pierre SIUTAT sera organisée très prochainement, avec l'objectif de livrer aux Ligues et Comités le produit opérationnel dès la rentrée.

c. Vivre Ensemble

i. Processus de labellisation

Yannick OLIVIER propose un processus de labellisation (voir l'annexe 14).

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

ii. Définition du Beach Basket

Yannick OLIVIER signale que la définition du Beach Basket ne figurait plus dans les règlements généraux de la Fédération. Cela sera intégré au document unique que la DAJI proposera lors du prochain Comité Directeur.

iii. Micro Basket – Principes

Yannick OLIVIER fait une présentation du Micro Basket et un point étape de sa mise en place (voir l'annexe 15). Il remercie la Commission Jeunesse pour son travail sur ce dossier.

Jean-Pierre SIUTAT précise qu'il s'agit d'une pratique hors club, organisée par les comités départementaux avec le soutien des clubs, comme elle est en place depuis des années dans les Landes.

iv. Labels Basket Santé

Il fait ensuite une présentation des labels Basket Santé attribués (voir l'annexe 16).

d. COMED

Gilles THOMAS : les journées médicales 2020 prévues à Toulouse ayant été annulées, il est proposé d'organiser l'édition 2021 à Toulouse et l'édition 2022 au Havre.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

8. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Jacques COMMERES :

Suite à l'annulation des championnats du monde U17, la FIBA met en place un « Skill Challenge » ; il s'agit d'un concours qui sera diffusé sur les chaînes numériques de la FIBA et qui se déroulera la semaine du 17 août 2020 ; un regroupement des équipes U17 est envisagé sur cette période.

Concernant les équipes 3x3, la France est qualifiée pour :

- Les Championnats d'Europe Sénior masculin et féminin qui risquent d'être repoussés au mois de septembre voire octobre
- Les coupes du monde U18 et U23 qui seront organisés entre septembre 2020 et janvier 2021
- Le TQO qui devrait se tenir en mai.

Toutes ces dates entrent en collision avec les calendriers des clubs mais il est rappelé l'obligation de répondre aux sélections nationales, lesquelles se feront en concertation et collaboration étroites avec les joueurs et clubs concernés avec le TQO comme priorité.

La fédération est toujours en attente d'un retour au jeu sans restriction afin de pouvoir organiser la « journée Bleu » et la rentrée du Pôle France prévue dans la deuxième moitié du mois d'août.

Alain CONTENSOUX présente les conséquences de l'épidémie de COVID sur l'organisation des ressources humaines de la fédération. En effet, sur un total de 142 collaborateurs, 57 ont été placés en chômage partiel.

La Commission d'Admission de l'INSEP a accepté l'accueil de Mlle MANALA, jeune joueuse de 2m03 dont le profil est intéressant mais qui est majeure, elle était en U20 l'année dernière. De plus, l'INSEP s'est engagé à maintenir ses tarifs pour la saison 2020-2021 et la question des pensions des 3 derniers mois d'exercice, sera abordée lors d'une réunion ultérieure, mais il y a une forte volonté de ne pas facturer les fédérations.

Le pôle Espoir d'Antibes n'a pas pu être déplacé à Lorgues, l'Education Nationale n'ayant pas validé le transfert de moyens. Cependant, il espère que cela puisse se faire l'année prochaine.

La Fédération a obtenu de l'ANS que les fonds perçus pour les équipes jeunes qui n'ont pas été utilisés soient transférés sur d'autres actions, dont la préparation mentale.

Suite au départ du CTS qui était en poste en Bourgogne Franche-Comté, la Direction des Sports a validé le renouvellement de ce poste. Un candidat est en lisse.

Enfin, le concours de professeur de sport 2021 aura lieu et sera réservé à des candidats qui y ont échoué les années précédentes et qui ont été placés sur liste complémentaire.

b. Préparation mentale et accompagnement dans le cadre du PPF

Alain CONTENSOUX fait un état des lieux des actions qui seront mises en place dans le cadre de la préparation mentale des jeunes joueurs au sein du pôle France et des équipes Nationales (voir l'annexe 17). Cela sera ensuite proposé aux pôles espoirs.

9. Délégation Clubs, Jeunesse & Territoires

a. Point général

Cathy GISCOU annonce qu'elle aura des réunions avec la FFSU et l'ANDSA la semaine suivante et qu'une réunion a déjà eu lieu avec l'UNSS. Un compte rendu en sera présenté lors du prochain Comité Directeur.

b. Commission Soutien aux Clubs

i. Propositions de Financements pour le Retour Au Jeu (Clubs)

Gérald NIVELON propose des financements dans le cadre du dispositif « Retour au Jeu » suite aux dossiers déposés par les clubs (voir l'annexe 18).

Sébastien DIOT ajoute que, suite au confinement, les chargés de développement n'ont pas pu rencontrer les clubs sur ce sujet, mais cela sera remis en route rapidement.

Validation des propositions par le Bureau Fédéral

Une communication sur ce sujet sera faite auprès des clubs.

c. Commission Démarche Territoriale :

i. Propositions de Financements pour le Retour au jeu (CD)

Un seul dossier déposé pour les comités (voir la suite de l'annexe 18).

La demande du CD93 a été mise en attente car l'organisation de l'évènement proposé est déléguée à une structure privée.

Validation des propositions par le Bureau Fédéral

d. Commission Équipements – Modifications règlementaires

Sébastien DIOT propose deux modifications règlementaires demandées par la Commission des Équipements relatives aux distances de sécurité autour des terrains et imposées par la FIBA (voir l'annexe 19).

Validation des modifications règlementaires par le Bureau Fédéral

e. Commission Démarche Clubs

i. Nouvelles affiliations

Pierre DEPETRIS propose de nouvelles affiliations de clubs (voir l'annexe 20)

Validation des propositions par le Bureau Fédéral

Le Bureau Fédéral souhaite qu'une cartographie des clubs avec leurs offres de pratiques soit effectuée.

ii. Affiliations clubs suite à des modifications de structures

Il informe ensuite le Bureau Fédéral sur les dernières modifications de structures (voir la suite de l'annexe 20).

Validation des propositions par le Bureau Fédéral

iii. Homologations CTC

Pierre DEPETRIS présente les demandes d'homologations des CTC (Voir l'annexe 21)

Validation des demandes d'homologations par le Bureau Fédéral

Jean-Pierre SIUTAT souhaite qu'un bilan du dispositif CTC et des dispositifs actuels de collaboration entre clubs, soit effectué afin qu'il puisse être évalué.

f. Commission Mini – Jeunesse

i. Application JAP - Présentation et mise en œuvre

Cathy GISCOU présente l'application JAP (voir l'annexe 22), l'objectif est de démocratiser le plus possible cette application, que les joueurs comme les parents puissent se l'approprier. Cette application sera présentée lors de la prochaine réunion du Comité Directeur.

10. Délégation 3x3

a. Point général

Nathalie LESDEMA remercie l'équipe du Pôle 3x3 pour son travail, surtout concernant la gestion des annulations et/ou reprogrammations des Opens. A l'heure actuelle, 2 Opens devraient se tenir.

Le Pôle travaille actuellement à la mise en place d'un carnet digital, qui présentera toutes les offres 3x3, et sur le lancement de la Junior League.

Cette compétition, entièrement nouvelle, sera réservée aux ligues métropolitaines. En effet, actuellement, pour des raisons financières, il serait compliqué de faire venir en métropole les équipes Ultra-Marines. Cela n'empêchera pas la mise en place, dans les territoires ultra-marins des actions de 3x3 à destination des jeunes.

b. Modalités de qualification à l'Open de France 2020

Pour rappel, l'article 2 du Règlement Sportif Particulier de l'Open de France 3x3 prévoit que les équipes qualifiées à l'Open de France sont "*les équipes ayant totalisées le plus de points au ranking FIBA tout au long du circuit Open Plus*".

En raison de la pandémie qui a contraint à l'annulation de la quasi-totalité des Opens Plus de la saison 2019/2020, Nathalie LESDEMA propose, pour cette édition 2020, de nouvelles modalités de qualification à l'Open de France 2020 (voir l'annexe 23).

Cette adaptation réglementaire entre en vigueur dès sa publication.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral
--

Jérôme PRIGENT propose que des joueurs de l'Équipe de France 5x5 puissent y participer. Ce point sera étudié avec la Direction Technique Nationale.

c. Modifications réglementaires Open de France et Opens Plus

Nathalie LESDEMA propose des modifications réglementaires qui concernent les Opens de France et opens Plus (voir l'annexe 24) notamment les modalités de classement sur le fondement du ranking FFBB ou encore les prize money.

Validation des propositions par le Bureau Fédéral

11. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Point général

Stéphanie PIOGER informe le Bureau que la DAJI prépare actuellement les modifications réglementaires pour la saison prochaine. Ce document sera présenté, pour validation, lors des prochaines réunions du Bureau Fédéral et du Comité Directeur.

Une note sera diffusée afin de présenter les avantages et les inconvénients de la notion de joueur « exclusivement licencié en France » et d'éventuellement la modifier conformément aux engagements pris avec la Ligue Nationale de Basket pour une définition cohérente du joueur formé localement entre les deux entités.

Stéphanie PIOGER fait ensuite un bilan des auditions de la Commission Contrôle de Gestion qui publiera son relevé de décision début juillet.

A la suite de la mise en examen d'un entraîneur pour des faits d'agressions sexuelles sur des mineurs, la Fédération a organisé une réunion avec l'association partenaire Colosse aux Pieds d'Argiles, la ligue, le comité et les clubs concernés afin d'échanger et accompagner les structures dans le cadre d'une « gestion de crise ».

Enfin, elle rappelle qu'en raison du contexte sanitaire exceptionnel, toute dérogation à la date du 30 avril et/ou du 1er juin pour constituer son dossier de modifications de structures sportives sera appréciée favorablement par la Commission Fédérale Juridique – Section Règlements dans la mesure où le projet du club est avancé.

12. Délégation Marque

a. Point général

Raymond BAURIAUD annonce que le Showroom de la Fédération rouvrira ses portes le 29 juin.

Une équipe de tournage sera présente dans les prochains jours afin de filmer une visite virtuelle de l'espace muséal ; cela sera utilisé, entre autres, lors des Journées du Patrimoine au mois de septembre.

FBP a signé un contrat avec la société Kapt avec laquelle elle développe toute une gamme de produits « France » qui sera commercialisée sur Amazon.

Contact avec les équipes de Nike basées à Amsterdam, qui sont les interlocuteurs tant pour le contrat de partenariat que pour la vente des produits.

Visite du site à Angers le 26 juin pour faire participer les partenaires de la Fédération au séminaire des Dirigeants du mois de janvier.

L'Urban Week se déroulera sur le Parvis de la Défense durant 4 jours au mois de septembre, il précise qu'il s'agit d'une opération importante pour laquelle nous serons partenaire dans le cadre de la promotion du Championnat d'Europe de 3x3.

Le match des champions, qui sera exceptionnellement le match de finale de la Coupe de France Féminine, aura lieu le vendredi 18 septembre à l'Accor Arena. Le Média Day de la Ligue Féminine sera également organisé à cette occasion.

Reste à déterminer les sites qui accueilleront les fenêtres de novembre

Travail avec la FIBA sur plusieurs ateliers concernant l'organisation de l'Euro 2021 dont :

- Un premier projet de stratégie billetterie a été élaboré
- En septembre ou octobre sera organisé un repérage TV

- Mise en place du branding

En juillet, le magazine Basketball sera de nouveau édité en format numérique, il sera arrêté en août et de nouveau disponible sans doute en format papier au mois de septembre.

Le service communication a mis en place des actions sur les réseaux sociaux : « Le Jour où » sur Instagram, plateforme sur laquelle la Fédération approche des 100 000 abonnés, et « Comment ça va » sur la chaîne YouTube de la Fédération. Des reportages sur les coaches et les jeunes joueurs des équipes de France sont réalisés.

Dans le cadre de son partenariat avec la Caisse d'Épargne, la Fédération sera présente les 10 et 11 septembre à Metz pour le Salon GEN en présence de Tony Parker. Un focus sur le 3x3 sera effectué.

13. Questions diverses

Alain CONTENSOUX signale que, durant ce Bureau, Stan HACQUARD participait à une réunion de l'ANS : une enveloppe complémentaire de 15 millions d'euros est créée. Il s'agit d'un fonds de solidarité territorial, géré par les Directions Régionales dont 12 millions d'euros sont à destination des clubs, y compris ceux qui auraient pu bénéficier du PSF. Les 2 millions restants seront dédiés aux structures du PPF et seront également gérés par les DR.

Ces informations doivent être rapidement transmises aux structures.

Un million d'euros sera attribué aux fédérations sportives qui attribuent les PSF.

Ces fonds sont en réalité des crédits qui auraient dû être attribués à l'organisation de grands événements qui n'ont pu avoir lieu.

Paul MERLIOT propose la liste des arbitres HN (voir l'annexe 25).

Validation de la liste par le Bureau Fédéral
--

Pierre DEPETRIS demande si, pour leurs AG, les Comités peuvent bénéficier d'un outil de vote électronique.

Thierry BALESTRIERE l'informe qu'ils peuvent notamment prendre attache directement auprès de la société, partenaire de la Fédération, ou tout autre prestataire.

Jean-Pierre HUNCKLER signale que des masques en tissus de très bonne qualité sont disponibles sur FFBB store.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 3 juillet 2020.